



Que faire dans la salle de confinement ?

Chaque maître

1. Fait l'appel avec son cahier d'appel et signale au Directeur toute absence anormale.
2. Organise le confinement de la salle (rouleaux adhésifs)
3. Occupe les enfants par des activités calmes (les enfants sont assis)
4. Signale :
 - Les absents (directeur ou EVS passera dans chaque salle)
 - Les malades
 - Les blessés (utiliser fiches placées dans la malle)
 - Eventuels incidents.

Aucune information n'est donnée à l'extérieur ! La communication avec l'extérieur ne peut s'exercer qu'en conformité avec les instructions et consignes du préfet et des autorités hiérarchiques.